

N° 000574 du 09 FEV 2021

III INTENTION.

P3

En vue d'être en mesure, dès le 23 juin 12h00, de franchir la frontière, un ordre, à partir de BUKAVU vers CYANGANGOU je veux prescrire l'essentiel du détachement sur BUKAVU entre le 22/12h00 et le 23/06h00, tout en annulant la limite de la zone formée de GONA jusqu'à celle-ci le jour de :

- 31/ se mettre en condition de route au fort et à mesure du détachement à GONA le 22.
- 32/ Rejoindre BUKAVU à partir du 22 après midi soit par VR soit par VA avec le gros du détachement.
- 33/ Être en mesure d'aborder CYANGANGOU à partir du 23/11 tout en incorporant le reliquat du détachement à BUKAVU.

IV MISSIONS.

- Les RPITA : constituer le convoi véhicules parés avec conducteurs en mesure d'être arrivés à BUKAVU avec le gros de votre élément le 22 après midi.
- Les Colo Marine : constituer le convoi véhicules parés et préparer le déplacement par VR vers BUKAVU. En même temps l'ensemble des véhicules vers BUKAVU à partir du 22 soir.

4
- CPA no. constituer le convoi véhicules passés avec conducteurs et armés simultanément la protection du détachement et la sécurité des avions en la plate-forme de GORRA en même temps, après relève à GORRA, d'être hébergés sur BUKAVU le 23 -

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

- GSIGN. constituer le convoi véhicules passés - En même temps de participer à l'escorte de l'ensemble des véhicules vers BUKAVU, aux ordres du chef de convoi.

- EOS. mettre en condition les UH et constituer le convoi véhicules passés (si éventuellement possible à BUKAVU). En même temps d'être hébergés sur BUKAVU dès le 23 matin sur CYANGUAS ultérieurement.

- DLRS - constituer le convoi véhicules passés avec conducteurs en même temps d'effectuer le déplacement vers BUKAVU le 22 soir avec l'ensemble des véhicules, de l'escorte et des équipages sous vos ordres.

- C160 Laiton. Arrivés au port le PC léger de GORRA à BUKAVU le 23 à partir de 6H00, après le premier transport du 22 après midi au profit de la RPIA. En même temps de vous faire sur demande l'action du détachement au Rwanda

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

V INSTRUCTIONS DE COORDINATION.

- 51) Aérotransport d'éléments au RPIHA au BUKAVU avec 2 PL Trans. et 2 INPARASAT
- 52) Convoi aux ordres du CF GILIER, adjoint CBA [] pour les effectifs par élément pour le 22/12/94.
- 53) Élément de l'unité CPA 10 sur place. Forme GORA aux ordres du COL LEGUEN (chef BDA) jusqu'à relève le 23.
- 54) Accueil à BUKAVU le 23 matin ~~du~~ du convoi et des éléments aérotransportés à charge au RPIHA.
- 55) Pour tous et surtout agir en liaison avec autorités zairaises dont il faut solliciter l'aide.

VI COMMANDEMENT - TRANSMISSIONS.

- 61) Le commandement à GORA. A partir du 22 soir PL H'ya à GORA le 23 matin PL COMBAT à BUKAVU.
- 62) Une chaîne élément QAP en HF/BLU liaison double par INPARASAT en stationnement.
- 63) Indicateurs fréquenciers voir OCT.
- 64) Recueillir au plus tôt fréquenciers et indicateurs SCAT.

1.6
mis par : 871-1113432
mis par : 871-1113432

BEATRICE

A4->A4 NORM 22/06/94 12:26

Pg: 1
Pg: 1

VII LOGISTIQUE.

71) Di en début d'opération - Recrutement à
charge CONFORCE.

72) Dem EOS, en liaison avec le chef de la BOA,
préparer la manœuvre de ravitaillement des H07
à partir de GORD puis de BUKARN.

VIII RECHERCHES DE CONSTATEMENTS.

Voir page suivante.